

Carrousel d'accueil :



Cet été, tous vigilants sur notre consommation d'eau potable !

En mai puis de nouveau en juin, la Loire-Atlantique a subi deux épisodes de canicule exceptionnels par leur précocité, leur intensité et leur durée. L'ensemble du réseau d'eau potable a été mis sous tension, en raison des très fortes consommations liées au cumul des usages domestiques, des activités économiques et du démarrage de la saison touristique en particulier sur la côte. Ces consommations qui se poursuivaient tard en soirée et reprenaient tôt le matin limitaient la capacité de remplissage des réservoirs d'eau potable durant la nuit.

La situation est revenue à la normale fin juin. Néanmoins, la vigilance doit se maintenir. Cet été, ces vagues de chaleur intenses pourraient être amenées à se reproduire. L'afflux touristique en période estivale sur le département comme l'absence de pluies peuvent mettre sous tension nos réserves en eau potable à l'été mais aussi à l'automne.

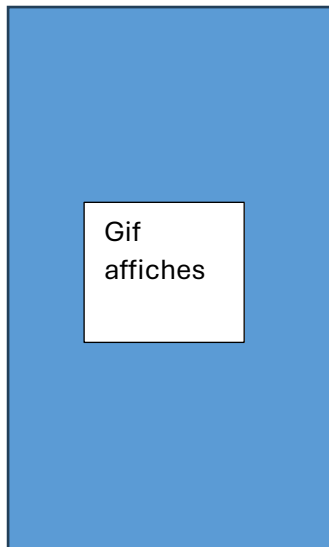
Quiz : quel consommateur d'eau potable êtes-vous ?

Pour découvrir votre profil, connaître des astuces et en savoir plus sur l'impact de votre consommation d'eau, rendez-vous ici → [Quiz - Quel consommateur êtes-vous ?](#)

Soyons tous vigilants !

Adoptons les gestes utiles pour éviter les gaspillages et maîtriser notre consommation.

[Retrouvez tous les gestes pour maîtriser votre consommation d'eau](#)



Hébergements touristiques - Des affiches de sensibilisation à votre disposition

Cet été, vous proposez un hébergement à la location ? Atlantic'eau met à votre disposition des supports à imprimer et à poser près des points d'eau, notamment dans les espaces cuisine et salle de bain !

Télécharger les affiches à imprimer :

- Affiche – générale (ci-joint dans le OneDrive)
- Affiche – douche (ci-joint dans le OneDrive)
- Affiche - brosser les dents (ci-joint dans le OneDrive)

Télécharger les 3 modèles de stickers : Fichier stickers (ci-joint dans le OneDrive)

Quelles mesures en cours sur le département ?

Face aux épisodes de sécheresse, la Préfecture de Loire-Atlantique peut être amené à prendre des mesures concernant l'eau potable.

4 niveaux sont définis par les arrêtés sécheresse :

Niveau 1 – Vigilance

Niveau 2 – Alerte

Niveau 3 – Alerte renforcée

Niveau 4 – Crise

Le département est actuellement placé en niveau 2 – Alerte.

Certaines mesures de restrictions d'usage de l'eau s'appliquent. Pour les particuliers, les mesures sont les suivantes :

SITE INTERNET - VIGILANCE - PREVENTION

- Ne pas arroser entre 8h et 20h des espaces verts, massifs fleuris et plantes d'agrément non liées à la production (en pot et plein terre)
- Ne pas arroser les pelouses
- Utiliser de manière raisonnée l'eau pour son potager et arroser le soir
- Ne pas remplir sa piscine
- Ne pas nettoyer ses murs, ses façades ou ses terrasses
- Réduire l'utilisation domestique de l'eau (douche, vaisselle)

**ALERTE
EAU
POTABLE**

Pour connaître ses restrictions
merci de consulter le site de la DDTM :
[https://ssm-ecologie.shinyapps.io/
restreau/](https://ssm-ecologie.shinyapps.io/restreau/)





Utiliser de manière raisonnée l'eau
pour son potager et arroser le soir



Ne pas remplir sa piscine



Ne pas nettoyer ses murs, ses
façades ou ses terrasses



Réduire l'utilisation domestique
de l'eau (douche, vaisselle ...)



Pour en savoir plus, [rendez-vous sur le site Internet de la Préfecture de la Loire-Atlantique.](#)

Atlantic'eau est le service public en charge de l'eau potable sur 148 communes. Ce syndicat départemental est placé sous la responsabilité d'élus locaux.

Fondé sur un principe de solidarité, atlantic'eau veille à apporter chaque jour une eau potable à un tarif unique et équitable pour l'ensemble des abonnés de son territoire, quelle que soit la ressource disponible. 258 000 abonnés sont raccordés au service.

Plus d'informations sur www.atlantic-eau.fr